



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation du métier de manipulateur d'électroradiologie médicale

Question écrite n° 31407

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des manipulateurs d'électroradiologie médicale (MEM) concernant la revalorisation de leur métier au sein de la fonction publique hospitalière. La crise du covid-19 a mis en lumière certaines professions indispensables et peu considérées alors même qu'elles jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des hôpitaux. Les manipulateurs en électroradiologie hospitaliers en font partie. Or, si la plupart des professions soignantes hospitalières ont pu obtenir des avancées réglementaires (prime « Veil », prime individuelle de risque), les MEM n'en ont pas bénéficié. Or un hôpital ne peut se passer d'un service d'imagerie médicale fort et structuré. Leurs revendications portent essentiellement sur la reconnaissance salariale en adéquation avec l'évolution de leur métier, notamment la pénibilité et l'exposition aux risques inhérents à la profession (rayonnements ionisants, champs magnétiques, radioactivité) mais également sur la réévaluation des effectifs. En conséquence il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend prendre des mesures spécifiques à cette profession pour lui apporter la reconnaissance justifiée qu'elle appelle de ses vœux.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31407

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5067

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)